

personnages dont il est question dans le Récit, les lieux et monastères qui y sont mentionnés, ainsi que le motif de certaines attitudes soit en faveur soit contre le Concile.

Nous avons préféré aussi, pour les noms propres arabes, une graphie simple, habituellement admise dans le langage français et assez conforme à la prononciation arabe.

L'objet de notre travail sera atteint, s'il réussit à contribuer à une meilleure connaissance du solennel Concile maronite de 1736, dont l'influence fut considérable sur les autres législations catholiques particulières en Proche-Orient.

JOSEPH-SIMON ASSIMANI ET LA CÉLÉBRATION DU CONCILE LIBANAIS MARONITE DE 1736

Histoire du très honoré et très respecté Monseigneur Joseph Assimani et des événements qui eurent lieu, depuis son entrée en pays d'Orient, lors de sa venue en tant qu'Ablégat du Saint Siège Apostolique pour réformer, organiser et ordonner les affaires de la « Nation » maronite, en date du 17 juin 1736, ère chrétienne.

CHAPITRE PREMIER

Prise de contact d'Assimani avec le Patriarche, les évêques, les religieux et les notables du Liban (n. 1-22).

1) - Arrivée de l'Ablégat Assimani (1) au Liban.

En l'an 1736, 17 juin, à l'aube du dimanche, arriva incognito dans la ville de Beyrouth, Monseigneur Joseph Assimani. Il fut d'abord

(1) Les Assimani (ou Assémani), dont le nom reste lié à la Bibliothèque vaticane, sont nombreux, mais le plus important est Joseph-Simon dont il s'agit dans notre manuscrit. Né à Hasroun, le 17 août 1687, il fut envoyé à l'âge de 8 ans par son oncle Archevêque de Tripoli, au Collège maronite de Rome. Il ne tarda pas à se faire remarquer par sa science encyclopédique; il connaissait, en effet, une trentaine de langues. Clément XI lui confia, en 1715, une mission scientifique en pays d'Orient. Après avoir parcouru l'Égypte, la Palestine, la Syrie, l'Arménie et autres régions, Assimani revint à Rome au bout de deux ans, chargé de précieuses dépouilles: manuscrits, monnaies et autres antiquités. Il sut habilement inventorier les manuscrits rapportés par lui, en tira beaucoup de renseignements nouveaux, dont la plupart furent publiés dans son fameux ouvrage la *Bibliotheca Orientalis Clementino-Vaticana*, 4 vol. in fol., Rome, 1719-1728. Assimani fut nommé par le Pape, préfet de la Bibliothèque vaticane, remplaçant de la signature, chanoine de S. Pierre, membre de la S. C. de la Propagande et de l'Inquisition, et, enfin, en 1766, Archevêque de Tyr *in partibus infidelium*. Il mourut le 13 janvier 1768. Ses travaux sont nombreux, mais la plupart inachevés. L'incendie qui ravagea son domicile, le 30 août 1768, détruisit le manuscrit de plusieurs de ses œuvres, ainsi que beaucoup de volumes déjà

assistant, descendit de Tamiche (4), monastère le plus proche de Beyrouth, et revint avec le très respecté et très honoré Ablégat Apostolique dans la maison dudit procureur.

Patriarche pour succéder à Etienne el-Douaïhy, le 12 mai 1704; mais il mourut l'année d'après. 3^o La Congrégation antonine arménienne: quatre arméniens catholiques d'Alep, dont Ahrilham qui sera évêque puis Patriarche, passeront quelques années, à partir de 1704, dans les monastères maronites et en adopteront la règle de vie, fondant ensuite au monastère de S. Sauveur de Kraïm, leur Congrégation, qui devait disparaître à la suite des troubles politico-religieux au temps du Patriarche Hassun. 4^o L'Ordre antonin chaldéen de S. Hormisdé: le P. Gabriel Dembo, sur le conseil d'un Père carme de S. Serge de Bécharri, vint vivre dans des monastères maronites durant trois ans, après quoi, en 1803, il retourna dans son pays, restaura le monastère de S. Hormisdé, près de Mossoul, et y vécut avec d'autres religieux selon la Règle de l'Ordre libanais maronite. En 1830, le Patriarche Joseph Hobéïche lui donna une lettre dans laquelle il le recommandait à ses fidèles (Cf. *Al-Machriq*, XXXVI (1938), p. 106, 107, 109; *Al-Majallat al-souriyat*, IV (1929), p. 189-190; C. KONOLEVSKI, art. *Antonins chaldéens* dans *Dict. d'Hist. et de Géogr. ecclésiast.*, III, col. 870-873; *Oriente Cattolica (Sacra Congregazione per la Chiesa Orientale)*, Rome, 1962, p. 60-607). Cependant, P. S. Bello, se référant à « la tradition des Moines chaldéens », déclare que « le voyage de Gabriel (Dembo) au Liban provient d'une confusion de Martin (dans *La Chaldée*, Rome, 1838, p. 77), son noviciat chez les Moines maronites au Liban est une légende qu'il faut effacer de la vraie histoire de Gabriel Dembo ». Cf. P. S. BELLO, *La Congrégation de S. Hormisdas (Orientalia Christiana Analecta*, 122), Rome, 1939, p. 43-45). 5^o L'Ordre basilien melkite: Les deux principaux fondateurs étaient alépins, anciens élèves de Germanos Farhât, co-fondateur avec Abdallah Carali de l'Ordre libanais maronite et, plus tard, Archevêque maronite d'Alep. L'Ordre prit naissance au monastère de S. Jean el-Tabchi, en 1697, en adoptant jusqu'en 1748 la Règle de l'Ordre libanais maronite. Comme ce dernier, l'Ordre basilien melkite de Chouair fut, en 1828, scindé en deux, donnant naissance à l'Ordre basilien melkite alépin. Cf. *Oriente Cattolica*, 1962, p. 600 et 603. Voir aussi *plus loin*, p. 34, note 33. 6^o Enfin, les Religieuses melkites de l'Annonciation adoptèrent aussi la Règle de l'Ordre libanais maronite, malgré les tentatives des Pères jésuites de les en détourner pour un autre règlement de vie religieuse. Ce sont les Melkites qui voulurent cela. Cf. *Al-Majallat al-souriyat*, IV (1929), p. 185; L. BLAIBEL, *o.c.*, p. 325-328 et 335-339.

(4) Le monastère de N.D. de Tamiche, fut fondé en 1673, par l'évêque Gabriel el-Balouzaoui qui en fit son siège épiscopal. Il est construit près d'une ancienne église dédiée à la Vierge, et qui était elle-même élevée sur les ruines d'un temple d'« Artémis »: d'où son nom de Tamiche. Il est situé dans la province du Kisrouân, au haut de Nahr-el-Kalb (Fleuve du Chien), entouré à la fois d'arbres et de rochers. A la suite de ce monastère, l'évêque Gabriel fonda celui de S. Isaïe, du côté de Broumana, et donna ainsi naissance à l'Ordre antonin maronite qui suivit la même Règle de l'Ordre libanais maronite. Cf. L. BLAIBEL, *o.c.*, I, p. 130-133; P. CARALLI, *o.c.*, p. 16 sq.; P. FAHD, *o.c.*, p. 157-168; A. CHUBLI, *Le couvent de N.D. de Tamiche* (en arabe), dans *Al-Machriq*, XXVII (1929), p. 504-509; 604-607.

l'hôte du Père Élie, capucin (2). Ayant appris cette nouvelle, Michel Farès, procureur des religieux libanais de S. Antoine, en fit part aux monastères de l'Ordre (3) et, sur-le-champ, le Père Benoît, troisième édité. Le Cardinal Mai, dans la *Scriptorium ceterum nova collectio*..., t. III, 2, Rome, 1828, p. 165 sq. donne la liste des ouvrages d'Assimani achevés ou projetés. En 1735, Assimani fut envoyé au Liban, en qualité d'Ablégat pontifical, par le Pape Clément XII, et célébra le Concile libanais les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 1736. Le schéma du Concile fut préparé, en latin, à Rome, par Assimani lui-même. D'autres copies arabes, pour une meilleure intelligence du contenu dans l'Assemblée, furent faites avant et après la célébration du Concile. (Cf. P. DUB, *Joseph-Simon Assémami et ses deux neveux: leurs testaments*, Paris 1939; G. NOTAIN DARUINI, *Cenni storici sulla Nazione Siro-Maronita*, Livorno, 1890, p. 95-98; L. PERRI, art. *Assémami*, dans *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, I, 2973-2978; A. ROON, art. *Assémami*, dans *Dictionnaire d'Hist. et de Géogr. ecclésiast.*, IV, 1096-1098; P. RAFFAËL, *Le rôle du Collège maronite romain dans l'Orientalisme aux XVII^e et XVIII^e s.*, Beyrouth, 1950, p. 123-136; pour les autres Assimani (Élie, Étienne-Evode, Joseph, Louis, Simon, Antoine), voir P. RAFFAËL, *o.c.*, p. 137-144).

(2) Les Capucins, qui furent bien accueillis et aidés dans leurs missions, par les Patriarches maronites, notamment à Alep, Saïda, Beyrouth, Tripoli, Damas et Chypre, s'établirent à Beyrouth depuis 1626. Cf. I. DA SEGGIANO, *L'opera dei Cappuccini per l'unione dei cristiani nel Vicino Oriente durante il secolo XVII (Orientalia Christiana Analecta*, 163), Rome 1962, p. 102 et 213; C. DA TERZORIO, *Le missioni dei Minori Cappuccini*, V, Rome, 1919, p. 83, 83, 87-88, 106, 139, 171, et passim; L. BLAIBEL, *Histoire de l'Ordre libanais maronite*, I, Le Caire, 1924, p. 257-259. A présent, les Pères capucins desservent la paroisse latine de S. Louis, roi de France, à Beyrouth.

(3) C'est l'Ordre libanais maronite de S. Antoine (ou Antonin) fondé par Abdallah Carali († 1742) (Cf. L. BLAIBEL, *Histoire de l'Ordre libanais maronite*, I, Le Caire, 1924; P. CARALLI, *Vie de Monseigneur Abdallah Carali*, I, *Le Moine*, (Une partie fut publiée d'abord dans *Al-Majallat al-souriyat*, fondée en 1926, qui devint, après 1929, *Al-Majallat al-batriarkiyat*). P. FAHD, *Histoire de l'Ordre libanais dans ses deux branches alépine et libanaise*, Jounieh (Liban), 1963; les trois ouvrages sont en langue arabe. Voir aussi P. DUB, art. *Maronite*, dans *Dictionn. de Théol. Cath.*, X (1928), col. 132-139). L'Ordre libanais maronite fut aussi à l'origine d'autres Ordres: 2 maronites, 1 arménien. 1 chaldéen, et un melkite.

1^o En effet en 1768, ce même Ordre fut scindé en deux; l'autre Ordre fut celui des Alépins Antonins maronites (L. BLAIBEL, *o.c.*, II, p. 291-293; C. KONOLEVSKI, art. *Antonins*, dans *Dictionn. d'Hist. et de Géogr. ecclésiast.*, III, 1924, col. 863-867). 2^o Le 3^{ème} Ordre dit Antonin de S. Isaïe, fut fondé à S. Isaïe, près de Broumana, au Liban, en 1705. L'évêque Gabriel el-Balouzaoui, qui avait fondé le monastère de Tamiche pour l'Ordre libanais, fonda aussi, à la demande du P. Solaiman (Salomon) el-Archihli, le monastère de S. Isaïe où ce dernier, de supérieur de Tamiche, devint avec l'autorisation de l'évêque Gabriel, le supérieur de la nouvelle maison où prit naissance, avec lui et sa suite, le nouvel Ordre, en suivant la règle établie par le P. Abdallah Carali pour l'Ordre. Le même évêque el-Balouzaoui, fondateur de l'Ordre antonin de S. Isaïe, fut élu

2) - Sa réception à Beyrouth.

Au matin du lundi, 18 courant, le R.P. Thomas el-Boudi (5), général des religieux libanais, arriva à Beyrouth, en compagnie d'un groupe de religieux.

Après l'arrivée du Supérieur général, en même temps que celle du R. P. Étienne Aouad (6), la nouvelle se répandit de plus en plus et l'on commença les invitations et les solennités: la première invitation eut lieu de la part des chéikhs Chalfoun (7); lorsqu'ils vinrent le chercher, ils étaient en compagnie des prêtres de la ville et de quelques hommes de bien; les prêtres et les religieux marchaient devant Monseigneur en encensant et en chantant (8); les chéikhs l'accompagnaient, ainsi qu'une foule immense, jusqu'à chez eux, mais ils s'excusèrent du manque de save: fusillades et pétards, car ils étaient en deuil à cause de la mort du fils de l'émir (le Prince). La deuxième invitation eut lieu le soir, chez la famille Saouma, notables maronites

(5) C'est le Père Thomas el-Boudi, élève de l'évêque A. Carali, dont il écrit la biographie, publiée dans *Al-Machriq* X, (1913), p. 625-635; 695-700; 730-737; 798-803. Il fut Supérieur de l'Ordre libanais maronite de 1735 à 1741. Le document le montre très actif au service du Concile libanais. Il alla ensuite à Rome où il continua à s'occuper des affaires de son Ordre jusqu'à sa mort, le 8 février 1768. Il fut nommé dans la Commission qui devait étudier la légitimité du Concile libanais, à Rome. Il avait pris soin de réunir tout ce qui se rapporte au fondateur de l'Ordre. Il semble que c'est à sa demande que l'évêque Carali écrivit ses mémoires. Souvent, dans le manuscrit, le Père el-Boudi est nommé simplement le Père Thomas ou bien le Père ou Supérieur général.

(6) Le P. Étienne Aouad, neveu d'Assimani, joua un rôle important dans le retour des Églises orientales. En 1735, le Siège Apostolique l'envoya auprès des Coptes et des Chaldéens (P. RAPHAËL, *Le rôle des Maronites dans le retour des Églises orientales*, Beyrouth, 1935, p. 78; *Al-Manarat*, VII (1936), p. 25-26; L. BLAISEL, *o.c.*, I, p. 229). Dans une lettre manuscrite, en arabe, datée le 15 novembre 1735, le P. Thomas el-Boudi, écrit au Père Wassaf, pour que celui-ci en informe le Cardinal Zandadari, que le P. Étienne Aouad était retourné d'Égypte après avoir accompli avec succès sa délégation auprès du Patriarche copte (*Registre el-Boudi*, p. 74, n. 121). Après la réunion du Concile libanais à Loazé, Joseph Dergham el-Khâzen. Pour les ouvrages publiés par lui, voir G. NORAIN *DARAUNI, o.c.*, p. 92-93.

(7) Ce sont des notables maronites. Leur présence à Beyrouth montre l'existence dans cette ville d'une colonie maronite assez nombreuse, avec des prêtres et des fidèles.

(8) Ce genre de procession ne cesse d'être pratiqué. Nous verrons plus loin, qu'il sera mêlé à des pétards et à des fusillades ou salve. L'Orient aime toujours les grandes exhibitions.

de Beyrouth. Monseigneur passa la nuit chez les trois chéikhs (Chalfoun) nommés plus haut.

3) - L'Ablégat au monastère de Loazé.

Au matin du mardi, 19 courant, en compagnie du Père général et ses religieux, des chéikhs Chalfoun: Jabre, son frère Gédéon, Nohra leur cousin, Saad, Abou Khalil et les cousins de ces (deux) derniers, un groupe de leurs partisans armés, ainsi qu'un nombre de notables de Beyrouth: abou-Fâdel Saouma, son frère, son cousin et la suite, Monseigneur se rendit à Nahr-el-Kalb (9), où ils rencontrèrent leurs excellences les évêques Abdallah (Carali) (10) et Ignace

(9) C'est le « Fleuve du Chien », l'ancien Lycus. Au promontoire de ce fleuve, on voit des inscriptions et des reliefs égyptiens, assyro-babyloniens, romains, français, anglais, qui attestent le passage de ces armées en ce lieu. (Cf. A. ISMAIL, *Histoire du Liban du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, I, Paris, 1955, p. 114).

(10) Né à Alep le 8 septembre 1672, Abdallah Carali quitta sa ville natale, à l'âge de 21 ans, en compagnie de el-Bain, en vue de mener une vie monastique au Liban. Ils étaient déjà précédés par un autre jeune maronite alépin, Gabriel Hawoua. Tous trois allèrent trouver le Patriarche Étienne el-Douaïhy, pour lui exposer leur vocation. Ce dernier les bénit et les encouragea à commencer leur vie au monastère de N.D. de Qannoubin. Le 10 novembre 1695, il leur conféra la cérémonie du « capuchon » audit monastère. Le 14 septembre 1696, fête de la Sainte Croix, Carali fut ordonné prêtre par l'évêque Georges Yammine, et nommé supérieur du monastère de S. Elisée, où naissait le nouvel Ordre. Le 14 mars 1700, il fut élu Supérieur général de l'Ordre qu'il venait de réformer; et le 18 juin, il obtint du Patriarche el-Douaïhy, la confirmation des Constitutions. A six reprises, on renouvela son élection au généralat, malgré son désir de laisser cette charge à d'autres. Dès 1706, il donna à son Ordre le nom de « Libanais » au lieu d'« Alépin ». Il devait accueillir, parmi ses religieux, des candidats d'Alep, de Damas, de Bethléhem et d'Égypte. Outre les Maronites, les candidats n'étaient pas toujours des Catholiques (Syriens, Arméniens, Melkites, Coptes) mais aussi des Orthodoxes et des non-Christiens, qui faisaient leur profession de foi ou recevaient le baptême dès leur entrée dans l'Ordre. Carali est l'auteur du Code civil maronite (L'abrégé du Droit), qui servit longtemps comme Code civil chrétien au Liban. Il fut ordonné évêque de Beyrouth par le Patriarche Jacques Aouad, le 17 septembre 1716. En 1719, il fut envoyé par le même Patriarche à Damas, pour reprendre aux Maronites l'église qui avait été confiée aux Pères franciscains par autorisation patriarcale. Il fut le premier à avoir l'idée de faire réunir un Concile, en vue de la réforme. Aussi fut-il au Concile libanais de 1736, comme il appert de notre document. Il mourut le 6 janvier 1742 et fut enterré à l'église de Zouq-Mosbeh. Ses os furent transférés, en 1749, et reposit encore dans le monastère de N.D. de Loazé.

vint à la rencontre de l'Ablégat, et entrèrent tous à l'église, avec une solennité digne, autant que possible, d'un Ablégat Apostolique. Cinq heures environ après l'arrivée de Monseigneur, vint son excellence Girachmos, ancien évêque melkite d'Alep, accompagné d'un groupe de religieux (15). Après le coucher du soleil, de part et d'autre (de la région), les monastères de l'Ordre libanais de S. Antoine furent illuminés ainsi que les villages et campagnes qui les entourent. Et cela durant trois nuits successives.

al-batriariqiyat, V (1930), p. 540-541. (Voir aussi P. RAPHAËL, *Le rôle des Maronites dans le retour des Églises orientales*, p. 35-54; Ft. TOURNEBIZE, art. *Abraham Ardzian*, dans *Dictionn. d'Hist. et de Géogr. ecclési.*, I, 183-186; idem, art. *Arménie*, *ibid.*, IV, 338).

(15) L'évêque Girachmos el-Samiân avait démissionné, sur la demande de quelques Alépinois et des Missionnaires, en faveur de Maximos Hakim, de l'Ordre de S. Jean de Chouair. Le P. Étienne Aouad, maronite, de retour d'Égypte, après avoir vu le Patriarche copte par mission apostolique, était parti à Alep en ce moment de difficulté entre Melkites catholiques et non-catholiques, et tenta d'y mettre la paix. Lorsqu'il entra au Liban, l'évêque Girachmos l'accompagna, et ils allèrent voir, ainsi que l'évêque Maximos, le Patriarche melkite, Cyrille. « Ils firent à l'évêque Girachmos une pension et les affaires se calmèrent avec l'aide de Dieu ». (Tous ces détails sont rapportés dans les nouvelles transmises par le P. Thomas el-Boudi au P. Wassaf, le 15 novembre 1735, pour que ce dernier les fasse connaître à son tour, au Cardinal Zandadari, comme nous l'avons déjà mentionné (p. 26, note 6); texte dans *Registre el-Boudi*, p. 74, n. 121. La lettre conclut en disant qu'il « est probable que l'évêque Girachmos se rende à Rome pour y terminer ses jours ». Cf. aussi L. BLAIBEL, *o.c.*, I, p. 227-228. Cette intervention du P. Étienne Aouad s'explique par le fait que la Communauté maronite « tirait son importance du parrainage qu'elle exerçait à l'égard des autres Communautés chrétiennes, surtout dans la crise entre Catholiques et non-Catholiques, qui ne prit fin qu'avec la constitution juridique des Melkites et des Syriens catholiques » (F. TAOUËL, *Contribution à l'Histoire d'Alep: Les documents maronites et leurs annexes*, I, Depuis 1606 jusqu'à nos jours, Beyrouth, 1958. La Préface dont nous citons ici un passage, est en français; les documents qui furent d'abord publiés dans *Al-Machriq*, sont tous en arabe). L'évêque Girachmos est compté parmi les fondateurs de l'Ordre des Chouairites (*Al-Machriq*, XXIX (1931), p. 50). Et l'amitié entre l'Ordre melkite basilien de Chouair et les Maronites, n'a jamais connu de déclin. Nous verrons plus loin (p. 34), l'évêque Girachmos la manifester par un cadeau à Assimani. Sur l'Ordre des Chouairites, voir A. HACE, *Une page de l'Histoire de l'Ordre basilien chouairite*, dans *Al-Machriq*, XXVIII (1930), p. 744-750, 827-835, 914-921; *ibid.*, XXIX (1931), p. 49-55. Cf. aussi P. BACEL, *La Congrégation des Basilien Chouairites: Les origines; organisation et développement*, dans *Echos d'Orient*, VI (1903), p. 175-183 et 242-248; idem, *Les troubles d'Alep et l'élection de Maximos Hakim*, *loc. cit.*, IX (1906), p. 32-37; *Oriente Catholico (Sacra Congregazione per la Chiesa Orientale)* Rome, 1962, p. 599-603. Voir enfin plus loin, p. 34, note 33.

(Charabaïh) (11). De là, les chéikhs Haouâqli (12) et leurs partisans entamèrent une salve et des fusillades. Après déjeuner, ils se rendirent tous avec une foule immense, au monastère de N.D. de Loazé (13), en procession et avec salve, tout le long du chemin. Arrivés au monastère, ils trouvèrent l'évêque arménien Abriham (14), qui

(11) Ignace Charabaïh fut ordonné évêque de Tyr par le Patriarche Jacques Aouad, le 29 novembre 1732, et mourut au monastère de Loazé le 29 novembre 1747. Il travailla beaucoup pour la réunion et l'application du Concile libanais. (Cf. *Al-Manarat*, VII (1936), p. 110; P. MASSAD, *Le deuxième centenaire du Concile libanais* (en arabe), Joumieh (Liban) 1936, p. 15).

(12) Les chéikhs Haouâqli (pluriel arabe de Haqlâni), maronites, jouissaient d'une grande fortune et d'un grand prestige dans le sud de la province de Kisrouân. Ils reçurent chez eux un grand nombre de ceux qui étaient venus assister au Concile libanais, car le monastère de Loazé est situé dans leur fief: Zouq-Mosbeh et Zouq-Mikaïl. (Cf. *Al-Machriq*, XXVIII (1930), p. 187; *Al-Majallat al-batriariqiyat*, V (1930), p. 165).

(13) Ce monastère fut fondé, en 1704, par chéikh Salhab, fils de Faraj Moujahid fils d'Ibrahim el-Haqlâni. Nous avons dit, à la note précédente, que les Haouâqli jouissaient alors d'un grand prestige et d'une grande fortune dans la région. Le fondateur construisit et habita le monastère, en compagnie d'un autre religieux de Hsârât. Il voulait fonder une école gratuite pour les enfants de son village, Zouq-Mosbeh. Il fut ordonné prêtre le 18 mai, par le Patriarche el-Balouzouzi, au monastère de Mar-Challita, en prenant le nom d'Ignace: il est de coutume, dans l'Église maronite, que le nouveau prêtre change, s'il le veut, de nom. Vers la fin de l'année 1706, le P. Ignace proposa au P. Carali de prendre le monastère pour l'Ordre libanais, qui continuera son oeuvre d'enseignement gratuit. Ainsi fut fait, en 1707. Le monastère de Loazé devint, depuis 1723, le généralat de l'Ordre libanais, il fut mis à la disposition des Pères du Concile libanais de 1736, et reçut, en 1749, les os de son fondateur l'évêque Abdallah Carali. Le monastère est situé dans le Kisrouân, près de Nahr-el-Kalb, sur une colline de 200 m. d'altitude, et offre une des plus belles vues, soit sur la mer toute proche, soit du côté de la montagne. Il appartient actuellement à l'Ordre alépin maronite, et comporte un Collège pour le même Ordre. (Cf. *Al-Majallat al-batriariqiyat*, V (1930), p. 164-165 et p. 303-308; L. BLAIBEL, *o.c.*, p. 52 sq; P. FARD, *o.c.*, p. 88-99).

(14) Ardzivian de son nom de famille, Abriham (ou Abraham) étudia le droit chez Abdallah Carali dont il devint un excellent ami. Il fut ordonné évêque arménien d'Alep, puis Patriarche de sa « Nation ». Il fut l'un des fondateurs de la Congrégation antonine arménienne, qui adopta la Règle de l'Ordre libanais maronite. Le prestige, très grand alors, du P. Abdallah Carali auprès des Khâzen, servit à porter ces derniers à venir en aide à la Congrégation arménienne naissante, en lui offrant, en 1716, le monastère de Kraïm; en 1748, le terrain de Broummar; en 1865, le monastère de S. Antoine-Khachbo. (Cf. *Al-Majallat al-souriyat*, IV (1929), p. 187-189; C. KONOPEVSKI, art. *Antonins arméniens*, dans *Dictionn. d'Hist. et de Géogr. ecclési.*, III (1924), 867-870). Benoît XIV recommanda le Patriarche Abriham aux Maronites, pour le soutenir lui et sa « Nation ». Cette lettre, datée du 25 avril 1743, est donnée, en arabe, par *al-Majallat*

4) - Les personnalités importantes du pays à Loazé.

Le mercredi matin, 20 courant, les messes et les louanges furent offertes dans tous les monastères de l'Ordre libanais, pour la propagation de l'Église de Dieu. Lorsque Monseigneur voulut célébrer sa messe, le Père général et tous les religieux l'accompagnèrent en grande procession à l'église et, après la messe, ils firent de même, à la sortie.

Dans la matinée de ce jour, arriva son excellence l'évêque Tobie el-Khâzen (16), en compagnie d'un grand nombre de chéikhs el-Khâzen: Younés, Naoufal Serhân, Tâlib fils d'Abd-el-Malik, Élias fils de Nimr el-Khâzen (17).

(16) L'évêque Tobie el-Khâzen était religieux de l'Ordre libanais; il fonda le monastère de Béqaata et en fit sa résidence épiscopale, après son élévation à cette dignité par le Patriarche Jacques Aouad, sur le siège de Chypre. Il fut élu Patriarche le 28 février 1756. Durant son patriarcat, il résida à Ajaltoun, son village natal. Il y mourut le 19 mai 1766. (Cf. J. DACHER, *Les Patriarches maronites*, (en arabe), Beyrouth, 1957, p. 72; E. EL-DOUAÏHY, *Série des Patriarches maronites*, (en arabe), éd. Chartrouni, Beyrouth, 1901, p. 51).

(17) L'origine de la famille el-Khâzen remonte au XVI^e s. Le sous-diacre Sarkis (Serge) fils du maronite el-Khâzen, vint habiter avec ses enfants à Balouné, près d'Ajaltoun, dans la province du Kisrouân, en 1545. Leur amitié avec la famille Meân, druze, et leur habileté à mener les affaires, poussèrent l'émir Fakhr-el-Dine II, qui gouverna le Liban de 1590 à 1633, à recourir à leur collaboration, notamment à celle du chéikh Abou-Nâder el-Khâzen. Ce dernier, qui resta fidèle à l'émir même durant l'exil de celui-ci pendant cinq ans en Toscane, fut confirmé dans l'administration du district du Kisrouân, en 1617, dès le retour de Fakhr-el-Dine au pouvoir. Outre le gouvernement de Gébail et Batroun, l'émir lui confia aussi, en 1621, de s'associer dans le gouvernement de Jîbbet-Bécharri, à son oncle Abou-Sâfi el-Khâzen. Le chéikh Abou-Naoufal succéda à son père, le chéikh Abou-Nâder, dans le gouvernement du Kisrouân. Le Pape Alexandre VII lui octroya, en 1656, le titre de chevalier romain, et le roi de France lui donna, en 1659, le titre de consul français à Beyrouth. Il assumait, en même temps, la charge de consul de Venise. Grâce au prestige et à la générosité de cette famille maronite, les autres Catholiques orientaux (melkites, arméniens, syriens), ainsi que les missionnaires latins, trouvaient auprès d'elle, leur refuge et leur soutien. Sous la dynastie Chuhâb, les chéikhs el-Khâzen ne perdirent point leurs droits anciens, comme le montrent bien, dans notre manuscrit, leurs rapports avec l'émir Mollhem II. Au contraire, leur amitié mutuelle aboutit à la conversion des Chuhâb à la religion de leurs amis maronites. (Cf. *Al-Majallat al-souriât*, I (1926), p. 285-290; *Al-Machriq*, IV (1901), p. 834-835; P. CABALLI, *Les Maronites au Liban: leur origine et leurs familles* (en arabe), Joumieh (Liban), p. 45-51). On compte, outre les terrains, neuf monastères offerts par les Khâzen aux religieux catholiques qui ne sont pas maronites: 1) monastère de S. Joseph d'Antoura, aux Pères jésuites; 2) monastère de S. Antoine de Harissa, aux Pères franciscains; 3) monastère du

L'Ablégat Apostolique accueillit l'évêque Tobie devant la porte de l'église du monastère et ils entrèrent ensemble. Puis arrivèrent les chéikhs: Chirouân et son frère, les fils de chéikh Moussa el-Khâzen, en compagnie de leurs prêtres et de leurs partisans, pour recevoir la bénédiction de l'Ablégat Apostolique. Ensuite, les chéikhs Chalfoun se retirèrent, sollicitant (de nouveau) sa bénédiction et lui promettant d'être à son service jusqu'à la mort. Virent, enfin, en ce jour, les religieux jésuites d'Antoura (18): le P. Antoine el-Nâcki (19) et le Père Jean (20) supérieur, pour solliciter la bénédiction de l'Ablégat; puis ils prirent avec eux l'enfant chypriote que Monseigneur avait amené de Chypre, pour faire ses études au collège d'Antoura.

S. Sauveur de Kraïm, aux religieux arméniens antoniens; 4) monastère de N.D. de l'Annonciation, à Zouq-Mikail, aux religieux melkites de l'Annonciation; 5) petit monastère (ou ontoche) de S. Georges, à Zouq-Mikail, aux Melkites; 6) monastère de S. Michel, à Zouq-Mikail, aux religieux melkites; 7) monastère de N.D. de Bzoummar, aux Arméniens; 8) monastère de N.D. de Niâh (Repos), à Baqaatouta, aux religieux melkites; 9) monastère de S. Antoine-Khachbo, à Ghazir, aux religieux arméniens antoniens. (Cf. CHÉIKH CHÂHINE AFANDY EL-KHÂZEN, art. *Les Waqfs de la famille el-Khâzen aux Nations réfugiées au Liban*, dans *Al-Machriq*, IV, (1901), p. 973-978).

(18) Le collège d'Antoura fut fondé par le P. Pierre Moubarak, ancien élève du collège maronite de Rome, et qui a été préfet de la Bibliothèque de Florence en 1691, puis professeur de langues orientales à Pise en 1701; il est l'auteur de plusieurs ouvrages. Il offrit le collège aux Pères jésuites, selon lui-même dans la compagnie de Jésus, tout en maintenant les conditions entre lesquelles l'institution sera au profit de la « Nation » maronite. Lorsque la compagnie de Jésus fut supprimée, le collège fut confié aux Pères Lazaristes qui le dirigent encore aujourd'hui. Le document qui atteste la concession du collège d'Antoura par le P. Moubarak est confirmé dans l'édition arabe du Concile libanais de 1900, à la page 548 des actes, et attesté par une lettre adressée au P. général des jésuites, à la p. 67 de l'Appendice de ces actes. Avant la construction du collège, le chéikh Abou-Naoufal el-Khâzen, grand-père du Patriarche Joseph, avait offert aux jésuites le terrain d'Antoura et leur y fit construire, à ses frais, un couvent pour leur résidence et une église pour les offices religieux. Auparavant, les jésuites eurent pour résidence provisoire le monastère maronite de Mar-Abdâ-Harharaya. Cf. J. Besson, *La Syrie et la Terre-Sainte au XVII^e siècle*, Paris, 1862, p. 103-116; *Al-Machriq*, III, (1900), p. 481-486.

(19) Le P. Nâcki (ou Nacchi) est un maronite de Chypre. (Sur les Maronites de Chypre, voir P. DUB, *L'Église maronite*, I, Paris, 1930, p. 259-271). Il se fit jésuite, devint chef de la Mission de la compagnie, en Syrie et en Égypte, et mourut en 1746. Cf. C. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, 1^{re} Partie, V, Paris-Bruelles, 1894, col. 1517 et IX, Paris-Bruelles, 1900, col. 709; G. NOTAN, o.c., p. 94. Assiniani avait passé par Chypre, en se rendant de Rome au Liban, pour y visiter la colonie maronite.

(20) Jean Pierre Hodoul. Il est parmi les signataires du Concile Cf. *Collectio Lacensis*, II, 411; *Mansi*, XXXVIII, 272; édition arabe de 1900, p. 557.

Le jeudi matin, 21 courant, vinrent les cheïkhs el-Khâzen: les fils d'Abou-Qansou, 'Adi fils de Saqr, Milân fils du Patriarche (21), puis le Supérieur général des religieux de S. Isaïe (22), le P. Simon el-'Arid, en compagnie d'un groupe de ses religieux, pour saluer Monseigneur et solliciter sa bénédiction. Le soir, arrivèrent leurs excellences les évêques Simon Aouad (23) et son cousin Gabriel. Le Père général et tous les religieux du monastère allèrent à leur rencontre. Monseigneur les accueillit à la porte du monastère; et tous ensemble, ils firent leur entrée solennelle à l'église. En ce même jour, parvinrent des lettres du Patriarche (24) disant à Monseigneur de se rendre chez lui à Qannoubin pour le voir et s'entretenir avec lui, lorsqu'il se sera bien reposé.

Le vendredi, 22 courant, vinrent, une seconde fois, les Jésuites d'Antoura. Le samedi, 23 courant, vinrent les cheïkhs Hobéïche (25): Chidîd et Joseph.

(21) Le Patriarche Joseph Dergham el-Khâzen était marié. Devenu veuf, il se retira du monde et se fit religieux au monastère de Rayfoun. Puis il accéda aux hautes dignités: épiscopale puis patriarcale. Son élection au patriarcat eut lieu le 24 février 1733. Il mourut le 13 mai 1742. Voir les documents relatifs à son élection patriarcale et à sa confirmation par le Pape, dans AP, *Scripture riferite, Maroniti IV, fol 289-315; Scripture riferite 1733, n. 677, fol. 1-37v.*

(22) Comme nous l'avons dit plus haut (p. 24, note 3), l'Ordre de S. Isaïe fut fondé par le Patriarche el-Balouzaoui, en 1705. Sa maison-mère était au monastère de S. Isaïe (Mar-Chaya), en face de Broumana; et il l'est encore aujourd'hui.

(23) Simon Aouad était évêque de Damas. Élu Patriarche en 1742, il démissionna aussitôt par humilité et désintéressement. Mais il y eut, après sa démission, la double élection patriarcale d'Élie Mohassib et de Tobie el-Khâzen, que le Siège Apostolique annula et il nomma directement le doyen de l'épiscopat maronite au siège patriarcal, le même Simon Aouad. Ce dernier résida près de Saïda, dans la province de Jizzine, pour faciliter ses contacts avec l'évêque du Liban, et fonda là le monastère de Machmouchi qui existe encore. Il mourut le 12 février 1756 et fut enterré dans l'église du monastère. (Cf. J. DACHER, *Les Patriarches maronites*, p. 67-72; L. BLAISEL, *Histoire de l'Ordre libanais maronite*, I, p. 239).

(24) Nous avons là une preuve qu'Assimani ne s'est pas rendu, dès le jour de son arrivée au Liban, au siège patriarcal de Qannoubin. Ce n'est que douze jours plus tard, qu'il y ira voir le Patriarche qui l'y aura invité, comme le dit ici notre document.

(25) C'est au XVI^e siècle que le cheïkh Hobéïche, maronite, fils de Mousa, fils d'Abdallah Michel de Yanouh, et sa famille, vinrent s'installer à Chazir, dans la province du Kisorouân. Leur prestige attira, par la suite, d'autres chrétiens (maronites ou non) à venir vivre dans le Kisorouân, qui fut longtemps habité par des Mitouah, mais qui ne tarda pas à devenir le fief maronite, grâce aussi à la famille el-Khâzen, installée un peu plus tard que les Hobéïche

Le dimanche, 24 courant, fête de la Nativité de S. Jean Baptiste, Monseigneur célébra une messe solennelle, entouré de tous les religieux, à son entrée et à sa sortie de l'église. En ce jour, vint le P. Joseph Hobéïche, supérieur du monastère de S. Georges d'Alma (26); puis vinrent les cheïkhs Fayâd, fils d'Abou-Ali el-Khâzen, et Nassif el-Khâzen.

Le matin de lundi, 25 courant, vint son excellence l'évêque Étienne el-Douaïhy (27), en compagnie d'un nombre de religieux prêtres et du cheïkh Mouchrif fils de Dohâm (el-Khâzen); puis arriva son excellence l'évêque Philippe (el-Gémayel) (28), accompagné de nombreux prêtres et laïcs de Bikfaya, et tous entrèrent solennellement à l'église comme de coutume. En ce même jour, arrivèrent aussi les cheïkhs el-Khâzen: Kanaân, Ibrahim, Saqr, Abdallah de Béqaoutouta (29). Le soir, enfin, arriva le cheïkh Ghandour, fils du P. Saïeh, qui est le cheïkh de Rachmaya (30), en compagnie des gens de son village.

Le mardi, 26 courant, arrivèrent les cheïkhs el-Khâzen: Nâder, Serhân, Khâlid d'Ajaltoun (31). Le soir, arrivèrent le P. Étienne Ward de Saïda (32), puis cheïkh Kisorouân fils de Hosn el-Khâzen de Daroun.

dans la région, mais plus influente que ces derniers. Cf. *Al-Machraq*, IV (1901), p. 385-396 et p. 835.

(26) Il s'agit d'un monastère situé à Sâhel-Alma, vers le littoral du Kisorouân, à quelque 2000 m. d'altitude.

(27) C'est le neveu du fameux Patriarche Étienne el-Douaïhy († 1704). Il s'appela Joseph. A son ordination épiscopale, en 1728, il prit le nom d'Étienne. Cf. *Al-Manarat*, VII (1936), p. 108 sq.; *Al-Majallat al-batrîarkîyat*, V (1930), p. 250, note 1. Pour l'origine de la famille el-Douaïhy, voir P. CARALI, *Les Maronites au Liban: leur origine et leurs familles*, p. 71-75. Étienne el-Douaïhy était évêque de Batroun.

(28) Il était évêque titulaire de Gébail. Il fut élu Patriarche le 12 juin 1795. Mais son patriarcat ne dura que dix mois, et sa confirmation ne parvint de Rome qu'après sa mort, survenue le 10 avril 1796. Cf. J. DACHER, *Les Patriarches maronites*, p. 74.

(29) Ce village, au haut du Kisorouân, ne cesse d'être celui des Khâzen.

(30) Il sera question, plus loin, du monastère de S. Jean, qui se trouve dans ce village.

(31) Ajaltoun est un village du centre du Kisorouân, à 800 m. d'altitude, et à une demi-heure à pied de Rayfoun. Il fut, durant deux siècles, la capitale de la famille el-Khâzen, gouverneurs maronites du Kisorouân (*Al-Majallat al-sourîyat*, I (1926), p. 97, note 4).

(32) Ancien élève de Rome et curé de Saïda. Il sera nommé secrétaire au Concile libanais. Il composa plusieurs ouvrages en arabe (Cf. P. RAPHAËL, *Le rôle du Collège maronite romain...*, p. 171; *Al-Majallat al-batrîarkîyat*, VI (1931), p. 652; *Al-Machraq*, XXII (1924), p. 94).

Le merchedi, 27 courant, vinrent les religieux melkites de Chouair (33) et avec eux l'évêque Girachimos. Ce dernier fit cadeau à Monseigneur d'un demi-quantal de vin. En ce même jour, arriva aussi l'évêque Michel (34), en compagnie des gens de Zouk-el-Khrâb, et offrit à Monseigneur un demi-quantal de vin. Au soir, arrivèrent les chéïkhs Hobéïche: Abou-Jombiât et Bâz, accompagnés d'un nombre de leurs partisans. Le jeudi, 28 courant, arriva le chéïkh Jombiât el-Khâzen.

5) - Départ pour Quannoubîn.

Le vendredi, 29 juin, fête des SS. Apôtres (Pierre et Paul), Monseigneur quitta Loazé pour se rendre à Qannoubîn, auprès du Patriarche. A son départ, l'accompagnaient le Père Thomas, supérieur général de l'Ordre Libanais de S. Antoine, le Père Joseph, premier assistant, le Père Benoît, troisième assistant, le Père Michel Iskandar, ancien supérieur général, et un groupe de religieux et de scholastiques; parmi les évêques, il y avait leurs excellences l'évêque Simon (Aouad), l'évêque Abdallah (Carah), l'évêque Gabriel Aouad, l'évêque Ignace (Charabâh) et l'évêque Michel (el-Blaouzaoui); parmi les chéïkhs: Chirouân fils de Moussa el-Khâzen, Kanaân fils de Dâher de la

famille el-Riz, celui-ci ayant été voir Monseigneur à Loazé depuis deux jours en compagnie de son oncle (maternel), le chéïkh Sâleh el-Khâzen. Le chéïkh Sâleh rentra chez lui, mais le chéïkh Kanaân el-Dâher accompagna Monseigneur durant tout son périple. Outre les évêques et les religieux susdits, il y avait aussi une foule de gens du pays. Au lever du soleil, ils atteignirent Ajaltoun où l'accueillit son excellence l'évêque Tobie el-Khâzen en compagnie d'un groupe de prêtres, des chéïkhs fils d'Abou-Naufal et tous les fils d'Abou Nassif. Ils l'escortaient tous par respect pour le Siège Apostolique. Les hommes armés étaient bien équipés, et, chemin faisant, se succédaient les fusillades, les chants folkloriques, les salves solennelles, les processions, les cris de jouissance et la joie de la part des hommes, des enfants et des femmes; ainsi que les odeurs de l'encens, de parfums, de l'eau de fleurs, de l'eau de rose qu'on répandait. Monseigneur fut retenu à déjeuner chez le chéïkh Kanaân el-Khâzen, frère de l'évêque Tobie. Ce fut une journée de bons souvenirs. Deux heures après le déjeuner, ils quittèrent Ajaltoun pour le monastère de Rayfoun (35) et les fusillades ainsi que les pétards continuaient jusqu'à l'arrivée de Monseigneur au monastère, où l'évêque Étienne el-Douaïhy était sorti pour l'accueillir, en compagnie des religieux du monastère. Monseigneur y entra en grande procession et s'y arrêta une heure. Au départ, son excellence l'évêque Étienne el-Douaïhy lui tint compagnie. Depuis Ajaltoun, l'avaient accompagné aussi les chéïkhs el-Khâzen: Naufal fils de Serhân, Saqr fils d'Abd-el-Malik et son frère Hodaïqah; Serhân et son frère Tâlib, fils du chéïkh Nâder el-Khâzen; Élie, fils de Nimr el-Khâzen; ce dernier offrit à Monseigneur un cheval (36), avant qu'il ne quittât Loazé. Il y avait en leur compagnie aussi le chéïkh Nâfeh, fils de Nassif, et le chéïkh Chible, fils du chéïkh Kanaân. Ces chéïkhs, ceux cités plus haut ainsi que

(35) Le monastère de Rayfoun fut fondé par le P. Solaimân (Salomon) Moubarak. Ce dernier, prêtre marié devenu vœuf, voulut, ainsi que ses sept enfants, se retirer du monde. Ils passèrent d'abord quelques années avec les Religieux du monastère de Mar-Challita, dans le Kistrouân, au sud de Chosta. Ils retournèrent ensuite à Rayfoun pour y fonder, sur les ruines d'un ancien temple païen, leur monastère où ils vécurent une vie austère tous ensemble, jusqu'à la mort du P. Solaimân, en 1713. L'un des sept enfants, l'évêque Joseph Moubarak, fut élu Patriarche après la déposition du Patriarche Aouad en 1710; mais le Siège Apostolique annula cette élection. L'église du monastère est dédiée aux SS. Serge et Bacchus. (Cf. *Al-Majallat al-souriyat*, I (1926), p. 230-232; J. DEBS, *Histoire des Maronites*, (en arabe), Beyrouth, 1905, p. 396-397.)

(36) On comprend bien qu'un cheval en ce temps où manquaient les moyens de locomotion que nous avons aujourd'hui, avait une très grande valeur.

(33) Il s'agit de l'Ordre des Chouaïrites, fondé en 1697, au monastère de S. Jean el-Tabchi, près de Chouair, au Liban, par des Alépiens dont les plus renommés sont le P. Nicolas el-Sayegh. (Voir sa biographie et ses oeuvres dans *Al-Machriq*, VI (1903), p. 97-111; *Al-Majallat al-souriyat* IV (1929), p. 111) et le diacre Abdallah Zâkher, fondateur de l'imprimerie de Chouair (Cf. *Al-Machriq*, III (1900), p. 915, note 1; *ibid.*). Ils suivirent la Règle de l'Ordre libanais maronite fondé par Carali, jusqu'en 1748. Depuis lors, ils adoptèrent la Règle de S. Basile. Ils ont à Zouk-Mikail, dans le Kistrouân, un petit monastère et l'église Khâzen aux réfugiés melkites catholiques; en 1747, au même village, le chéïkh de S. Georges, construits sur une propriété offerte par le chéïkh Khâlid el-Moussa (Moïse) fils de Tarabâh, offrit au jeune Ordre melkite un terrain où ils construisirent un monastère et l'église S. Michel, patron du village (Cf. *Al-Machriq*, IV (1901), p. 975-976; *Al-Majallat al-souriyat* IV (1929), p. 112; H. HACE, *L'Ordre basilien chouaïrite melkite* (en arabe) Beyrouth, 1948, p. 3, 22, 23, 49.)

(34) C'est l'évêque Michel el-Blaouzaoui (d'autres disent el-Khâzen). Voici la liste des évêques maronites qui signèrent le Concile libanais, avec leurs sièges respectifs: Abadallah Carali (Beyrouth), Simon Aouad (Damas), Gabriel d'Ehden (Sarepte Saïda), Élie Moutahassib (Arqa), Basile Bejjâni (Tripoli), Philippe el-Gémayel (Gébaïl), Étienne el-Douaïhy (Batroun), Gabriel Aouad (Saint-Jean-d'Acra), Ignace Charabâh (Tyrt), Jean Estéphan (Laodicée), Michel el-Balouzaoui (Bnâs), Gabriel Haouichab (Alep), Tobie el-Khâzen (Chypre); d'après les signatures données dans l'édition arabe du Concile libanais de 1900, Appendice, p. 154. Un tableau des noms de tous ceux qui assistèrent au Concile, établi d'après les places occupées dans l'Assemblée, se trouve au manuscrit AP, *Miscellanea Maroniti*, V, fol. 86^v (en arabe).

leurs excellences les évêques susdits et une grande foule de gens et d'hommes armés partaient de Rayfoun (avec Monseigneur). Puis vinrent à leur rencontre les habitants de Achqoute, près d'el-Ooûn (37), ils marchèrent devant Monseigneur avec fusillades et salves. Là, les fusillades très fortes retentissaient dans les vallées. Monseigneur fut retenu avec sa suite pour boire un café, et les fusillades continuaient, avec des cris de joie, et les odeurs de l'encens, de l'eau de fleurs et de l'eau de rose.

Ils se dirigèrent ensuite, à Ain-el-Chéqiq (38) où ils entrèrent avec salves et procession comme plus haut. Son excellence l'évêque Philippe et ses compagnons, venus de la région de Bikfaya pour accompagner Monseigneur, l'attendaient. Vers le coucher du soleil, vint au monastère d'Ain-el-Chéqiq, l'évêque arménien du monastère de Kraïm (39), Abriham, accompagné des chéikhs el-Khâzen de Ghosta: les fils d'Abou-Qansou, 'Ad fils du chéikh Sakhr, Mouchrif fils de Demiam, Milân fils du Patriarche, Santou fils du chéikh Haïkal, et tous leurs compagnons. Après quoi, arrivèrent les chéikhs Hobéiche: Chidid, le fils d'Abou-Jombât, Tâlib et Assaf. Tous passèrent la nuit à Ain-el-Chéqiq, chez les religieux de S. Isaïe.

A l'aube de samedi, 30 courant, Monseigneur, leurs excellences les évêques, le Père général des Libanais et ses religieux, le supérieur de S. Isaïe, en compagnie des chéikhs nommés plus haut, et une foule de plus de 200 personnes, quittèrent ledit monastère. Ils prirent leur petit déjeuner, deux heures après le lever du soleil, à Nabh-el-Hadîd (40); de là, ils se dirigèrent à Agoura (41) où ils

(37) Achqoute est un village au centre du Kistrouân, à une demi-heure de marche de Rayfoun. El-Ooûn est le nom du lieu, tout proche, où jaillit une source d'eau fraîche.

(38) Ain-el-Chéqiq est situé entre Achqoute et Bikfaya, qui est le village natal de l'évêque Philippe el-Gémayel, dont il est question ici. Il s'y trouve un monastère aux religieux de S. Isaïe.

(39) Le monastère de Kraïm, près de Ghosta, à 300 m. d'altitude de la baie de Jounieh, fut offert, en 1716, à l'Ordre arménien naissant, par le chéikh Sakhr fils d'Abou-Qansou el-Khâzen. Lorsque, en 1865, les religieux arméniens vendirent le monastère de Kraïm à l'évêque maronite Jean Hâbil, fondateur des Missionnaires libanais, qui l'occupent actuellement, ils s'installèrent à Bzoummar devenu aujourd'hui à la fois la résidence patriarcale et le séminaire pour les clercs arméniens. (Cf. *Al-Machraq*, IV (1901), p. 975 et 977; *Al-Majallat al-souriyat*, IV (1929), p. 187; P. RAÏHAÏR, *Le rôle des Maronites...*, p. 31-54.)

(40) Ce nom signifie Source du fer, dénomination donnée à l'eau fraîche jaillissante qui donne la force. Cette source est à 1.700 m. d'altitude environ.

(41) Agoura est un village connu par ses habitants courageux; il était anciennement habité par des non-chrétiens, mais actuellement il est entièrement maronite.

arrivèrent une heure et demie après midi. La joie et l'allégresse se manifestaient tout le long du chemin, comme nous l'avons dit. Parmi les compagnons de route, il y avait le chéikh Chaudour, chéikh de Rachmaya, en même temps que les chéikhs cités plus haut, et le chéikh Younés, fils d'Abou-Khittar. Ils passèrent la journée et la nuit à Agoura.

6) - Arrivée à Qannoubîn (42).

Au matin du dimanche, 1^{er} juillet, après la messe et avant le lever du soleil, ils allèrent de Agoura à Wâdi-el-Harâis (43), au-dessus d'Ain-el-Batié. Le déjeuner comportait des poulets, du vin et des mets en abondance, qui pourraient suffire pour deux armées du nombre (des personnes citées). A partir de là, ils abordèrent la région de Jibbé (44), avec salve jusqu'à leur arrivée à Braïssât. Après un moment de repos, ils descendirent la vallée. S.S. le Patriarche (45), accompagné de son excellence l'évêque Élie (46) et des gens de la région de Jibbé, sortit à la rencontre de Monseigneur. Le Patriarche

(42) C'est un monastère situé au-dessous des Cèdres, au flanc de la vallée de Qadîcha (Vallée Sainte). On attribue sa fondation à un disciple de S. Théodose (VI^e s.). Il fut longtemps le siège patriarcal maronite. Les deux côtés de la profonde vallée comptent de nombreuses cavernes jadis habitées par des moines. Il est à trois jours environ de marche de la province du Kistrouân. (Cf. *Al-Machraq*, IV (1901), p. 265-266; *Al-Majallat al-batriarkiyat*, VII (1932), p. 465-466.)

(43) Ces deux villages, Agoura et Wâdi-el-Harâis, sont situés dans la montagne Nord-Est du Liban.

(44) La région de Jibbé (ou Jibbet-Bécharri) est une région rocheuse où les Maronites s'étaient concentrés en venant habiter le Liban. Elle est surmontée par les fameux Cèdres et traversée par la vallée de Qadîcha. Le village Hadeth-el-Jibbé est à 1.400 m. d'altitude. (Cf. A. ISMAÏL, *Histoire du Liban*, I, p. 37; *Al-Majallat al-souriyat*, III (1928), p. 228, note 6.)

(45) Les Orientaux donnaient le titre de Sainteté aux Patriarches considérant le titulaire de cette dignité comme une personne sacrée. Cette dénomination est maintenue dans l'Église antiochienne séparée, dite jacobite. (Cf. *La Loi fondamentale* (en arabe), approuvée par le Synode de l'Église « syrienne orthodoxe antiochienne » à Homs, le 1^{er} juin 1959.) Mais les Patriarches catholiques actuels portent le titre de Béatitude, réservant celui de Sainteté au Souverain Pontife, conformément aux nouvelles prescriptions canoniques (Can. 283, 10^e, du Motu proprio « *Cleri sanctitati* » du 2 juin 1957.)

(46) L'évêque Élie Mohassib était contre le Concile. Il n'assistera ni aux sessions tenues à Rayfoun, ni à celles de Loizé. De lui dépendait le monastère de Mar-Challita, dont nous parlerons plus tard. Il est l'un des deux qui furent élus Patriarches, à la mort de Joseph Dérgham el-Khâzen et à la suite de la démission immédiate de Simon Anouad, qui venait de jouir des suffrages nécessaires pour être élevé à la dignité patriarcale. Nous avons déjà dit que le Siège

lui donna la main, et ils le firent entrer en grande procession à l'église du monastère de Qannoubîn. Les fusillades retentissaient dans la vallée, depuis l'après-midi jusqu'à deux heures après le coucher du soleil. Outre les piétons, les cavaliers qui accompagnaient Monseigneur étaient au nombre de 80. Tous passèrent la nuit au monastère.

7) - Enthousiasme délirant à Qannoubîn.

Le second jour, lundi 2 juillet, après la messe de Monseigneur, on sonna les cloches du monastère. S.S. le Patriarche, leurs excellences les évêques, les supérieurs des Ordres (47), les prêtres, les chéikhs, les laïcs se réunirent et entrèrent à l'église avec Monseigneur qui fut amené à l'autel, où on l'aïda à revêtir les ornements pontificaux, c'est-à-dire la chape, la mitre et la crosse. Puis on commença la lecture des bulles (48), d'abord en latin, et ensuite en arabe, tous étant debout et la tête découverte: 1^o) on lut le bref concernant Monseigneur; 2^o) celui qui concerne le Patriarche; 3^o) celui qui concerne les Archevêques et les évêques. Les deux lecteurs étaient le P. Étienne Ward (ancien) élève du collège (maronite de Rome), curé de Saïda, qui lisait en latin, et son excellence l'évêque Simon lisait en arabe. Après la lecture des trois brefs susdits, le Patriarche, les Archevêques, les évêques, les supérieurs des Ordres, les prêtres, les chéikhs, et tous ceux qui étaient à l'église, se mirent à genoux pour solliciter la bénédiction de Monseigneur au nom de Sa Sainteté le Souverain Pontife (49); pendant qu'ils étaient agenouillés, Monseigneur pria et les bénit. Juste après, on sonna les cloches du monastère, et on commença à entonner chants et cantiques; ceux qui étaient prêts avec leurs armes au dehors de l'église, entamèrent leurs fusillades et allégresse dès le son des cloches. Alors, à force de joie, beaucoup pleuraient. On chantait à l'intérieur de l'église et on poursuivait, au dehors, la salve et les fusillades, jusqu'à ce que

Apostolique annula cette double élection, et nomma directement Simon Aouad, au siège patriarcal. L'évêque Élie Mohassib se rangeait toujours du côté du Patriarche contre Carali et Assimani.

(47) Il s'agit des supérieurs généraux maronites, celui de l'Ordre libanais antonin, et celui de l'Ordre antonin de S. Isaïe.

(48) Voir ces bulles dans T. ANAÏSSI, *Bullarium Maronitarum*, Rome, 1911, n. 113-114, p. 243-246; bulles de Clément XII à Assimani; n. 111-112, p. 239-243; bulles à l'adresse du Patriarche, des Archevêques et des évêques maronites; celles-ci se trouvent en arabe, dans l'édition de 1900 du Concile libanais, p. 6-20.

(49) C'est par vénération pour le Pape qu'on sollicitait la bénédiction de celui qui venait de Rome.

Monseigneur ait quitté ses ornements pontificaux. Puis le Patriarche et tous les évêques marchèrent devant lui, allant de l'église au lieu préparé à Monseigneur, où fut présenté le petit déjeuner. On y resta jusqu'au déjeuner.

8) - Au monastère de Qozhaya (50).

Après déjeuner, ils se préparèrent à partir au monastère de Qozhaya, et quittèrent Qannoubîn deux heures après midi. Avant déjeuner, il fut convenu entre Monseigneur, le Patriarche et les évêques, qu'en la fête de Notre Dame, le 15 août, ils se réuniraient tous au Kisrouân, pour décider, après avoir écouté les directives du Siège Apostolique (51), s'il y aurait un Concile sous la direction de l'Abîégat. Le Patriarche écrivit tout de suite à l'évêque Haouchab (52), d'Alep, qui ne pouvait être informé autrement de leur

(50) C'est un des plus anciens et des plus renommés monastères de l'Ordre libanais maronite. On fait remonter sa fondation au XI^e siècle. Il est dédié à S. Antoine, « Père des moines ». Contrairement à celui de Loazé, dressé sur une colline, le monastère de Qozhaya est situé au flanc d'une vallée sombre et dont l'accès est très difficile. Il fut près de Qadicha, la Vallée Sainte, un ermitage célèbre jusqu'à la moitié du XVII^e s. C'est en 1708 qu'il fut confié au P. Carali par l'évêque Jean, de la famille Habqouq de Bikfaya, dont dépendait ce monastère. L'état actuel de celui-ci est le résultat de nombreuses restaurations, innovations et augmentations. Ce monastère ne cesse d'être renommé pour la guérison des maladies mentales: on y vient de toutes les nations et de toutes les confessions. C'est en ce monastère qu'une imprimerie fut installée pour la première fois au Liban, en 1610. Il est à deux heures de marche du monastère de Qannoubîn. (Cf. *Al-Machriaq*, III (1900), p. 251-257; IV (1901), p. 361-368; XXIV (1926) p. 751-755; *Al-Majallat al-souriyat*, I (1926), p. 158 et *Al-Majallat al-batrian-kayat*, V (1930), p. 546. L. BLAÏNEL, *Histoire de l'Ordre libanais maronite*, I, p. 60. P. FAHD, *Histoire de l'Ordre libanais*, p. 147-152).

(51) Nous supposons qu'il s'agit là des directives données par le Cardinal Pétra, prélet de la Propagande à l'Abîégat pontifical: Cf. ces directives dans *Mansî*, XXXVIII, Documents préliminaires, n. VI, dans l'édition arabe de 1900 du Concile, p. 4-5.

(52) Gabriel Haouchab fut ordonné évêque maronite d'Alep, en 1733, pour succéder à Germanos Farhât. Ce dernier avait, durant son épiscopat, réussi à convaincre les Khâzen dont dépendait le monastère de Tarniche, de confier celui-ci et ses propriétés à l'Ordre libanais. Ainsi fut fait, à condition, toutefois, que soient assurées la vie des religieux et religieuses qui y habitent, et les messes qui étaient à la charge dudit monastère. Dès lors, l'évêque d'Alep n'était plus lié à la résidence à Tarniche comme auparavant, ni responsable des restaurations et des soins à apporter au monastère, comme le voulait, selon la coutume déjà établie, les familles el-Khâzen et el-Blaouzaoui. Mais les Khâzen se repentirent aussitôt de ce qu'ils avaient fait et revinrent aux conditions antérieures avec l'approbation écrite du Patriarche Jacques Aouad et sa confirmation, en bas